

<https://www.cpalb.fr/quelles-especes-de-poissons-ont-disparu-ou-fortement-regresse>



Quelles espèces de poissons ont disparu ou fortement régressé ?

- L'écosystème lacustre - Quelques éléments scientifiques pour comprendre -

Date de mise en ligne : samedi 16 mars 2019

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

Quelles espèces de poissons ont disparu ou fortement régressé ?

Article tiré du "Le tour des grands lacs alpins naturels en 80 questions"

Christian Gillet et Alexis Champigneulle, INRA CARTELE

Certaines espèces de poissons autochtones ont disparu ou fortement régressé dans les lacs alpins. Quelles en sont les causes ?

Les pressions anthropiques sont en grande partie responsables de ce phénomène

La surpêche a entraîné la raréfaction de la féra et de la gravenche, deux sous-espèces de corégone qui peuplaient le Léman. À la fin du XIXe siècle, ces espèces ont été pêchées à l'aide de filets de 120 m de long et de 20 m de haut, dérivant au large, augmentant fortement les captures. Au bout de 20 ans, elles se sont effondrées, les féras étant capturées au stade juvénile et la gravenche étant pêchée sur ses zones de reproduction.

La plupart des grands lacs alpins, à l'exception du lac d'Annecy, se sont fortement eutrophisés à partir des années 1950. L'oxygène s'est raréfié en profondeur et les oeufs des salmonidés lacustres, pondus sur le fond des lacs, ont eu un fort taux de mortalité. Ces espèces ont alors régressé, en particulier l'omble chevalier et le corégone dans le Léman et le lac du Bourget. Avec la diminution de l'eutrophisation au début des années 1980, les populations de corégone sont redevenues abondantes.

À l'inverse, le gardon qui avait augmenté pendant la phase d'eutrophisation, régresse à mesure que les lacs se restaurent. Au lac d'Aiguebelette, non touché par l'eutrophisation, les populations de corégones demeurent stables et abondantes (voir question 4-02 : Quelles sont les espèces de poissons exploitées aujourd'hui ?).



Photo 1 - Seuil constituant un obstacle pour la migration de la truite lacustre (© CISALB)

Les obstacles à la migration

La construction de nombreux barrages sur le Rhône à l'aval du lac du Bourget empêche définitivement la migration de l'anguille, de l'alose et de la lamproie marine, que l'on trouvait autrefois dans les eaux du lac. De même, la création de seuils sur les affluents des lacs limite l'efficacité de la reproduction de la truite lacustre, qui migre vers les affluents.

L'introduction d'espèces concurrentes de la faune piscicole autochtone

Dans la première moitié du XXe siècle, lorsque le corégone était en régression dans le Léman, les gestionnaires ont déversé des millions de larves provenant d'autres lacs. Ainsi un corégone provenant du lac de Neuchâtel, la palée, a remplacé les souches autochtones.

Les facteurs d'affaiblissement des poissons lacustres restent à mieux connaître

Les effets des changements et des anomalies climatiques

Des espèces reliques de l'ère glaciaire, comme l'omble chevalier, ont besoin d'eau très froide pour se reproduire.



Photo 2 - Omble chevalier (© E. Lasne)



Photo 3 - Anguille (© S. Manne - ONEMA)

La lutte contre l'eutrophisation, et le repeuplement ont permis à cette espèce de reconstituer ses effectifs. En cas de réchauffement de la température de l'eau, l'omble chevalier sera condamné dans nos lacs, car il ne pourra plus se reproduire.

Certaines anomalies climatiques sont responsables de la raréfaction temporelle d'espèces. C'est le cas de la perche qui, dans le Léman entre 1977 et 1982, du fait de mauvaises conditions climatiques printanières, a vu sa reproduction et ses captures chuter, passant de plus de 1000 à 50 t. Les bonnes conditions climatiques depuis 1982 ont permis de reconstituer les effectifs.

Les effets des micropolluants

Des substances chimiques souvent en mélanges sont parfois présentes dans l'eau ou les sédiments. Elles peuvent, à très faible dose, perturber la physiologie des poissons.

Ce qu'il faut retenir

Les activités humaines ont modifié l'équilibre écologique des lacs. Certaines espèces très vulnérables, comme les salmonidés, ont régressé à la suite de l'eutrophisation, de la surpêche et sont menacées par le réchauffement climatique. D'autres plus robustes et adaptées aux eaux chaudes, comme les cyprinidés (poissons d'eau douce), devraient être favorisées. Beaucoup d'espèces fluctuent fortement, comme la truite de lac, sans que l'on sache si ces phénomènes sont liés à la pollution ou à des causes naturelles.

L'ablette, très abondante dans le Léman au début du XXe siècle, faisait l'objet d'une exploitation commerciale pour fabriquer des perles artificielles à partir de ses écailles.

Après avoir régressé, elle se développe à nouveau depuis les années 1990. Dans le lac du Bourget où elle était connue sous le nom de mirandelle, elle a régressé dans les années 1970-1980 et n'est pas redevenue abondante depuis. La population du lac d'Annecy a suivi une évolution comparable à celle du lac du Bourget.